

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE
LE 28 JUILLET 2020**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sis au 175 Route 107 à Déléage, à 19h10

SONT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Morin, Maire
 Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
 Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
 Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
 Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
 Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
 Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que 0 personne dans l'assistance.

La séance du conseil est à huis clos, soit par téléconférence suite aux recommandations du Ministère de la Santé publique et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dû à la pandémie du COVID-19

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Elle est ouverte à 19h10

2020-07-CMD199 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Guy appuyé du conseiller Gilles Jolivette et résolu, D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

1.1 Fin de probation de l'employé # 32-0031

2. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-07-CMD200 FIN DE PROBATION - EMPLOYÉ # 32-0031

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand appuyé de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

CONSIDÉRANT la rencontre du 28 juillet 2020 avec l'employé # 32-0031 et les membres du conseil;

CONSIDÉRANT que la municipalité a informé l'employé de l'échec de sa période probatoire;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de s'assurer des modalités de départ dans le respect et selon les normes applicables, le cas échéant;

QUE l'emploi de l'employé n° 32-0031 prenne fin le 28 juillet 2020;

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-07-CMD201 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Morin, et appuyé par le conseiller Denis Brazeau, et résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19h13.

Adoptée à l'unanimité.

Raymond Morin
Maire

Joanne Poulin
Directrice générale et secrétaire-trésorière